

CANADA  
PROVINCE DE QUÉBEC  
M.R.C. DE CHARLEVOIX  
VILLE DE BAIE-SAINT-PAUL

ORDRE DU JOUR  
SÉANCE EXTRAORDINAIRE  
JEUDI LE 17 DÉCEMBRE 2020 À 19 H 00  
À HUIS CLOS  
PAR VIDÉOCONFÉRENCE

**AVIS** vous est par les présentes donné par le soussigné, Émilien Bouchard, greffier de la Ville de Baie-Saint-Paul:

QU'une séance extraordinaire du Conseil municipal de la Ville de Baie-Saint-Paul est convoquée par Monsieur le Maire JEAN FORTIN, conformément à l'article 474.2 de la *Loi sur les cités et villes* pour le dépôt, la présentation et l'acceptation du budget 2021 ainsi que du programme triennal d'immobilisations pour les années 2021, 2022 et 2023, laquelle séance extraordinaire se tiendra :

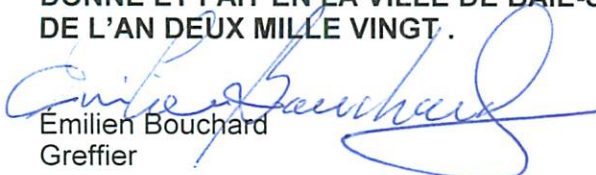
JEUDI LE 17 DÉCEMBRE 2020 À COMPTER DE 19 H 00  
À HUIS CLOS  
PAR VIDÉOCONFÉRENCE

Lors de cette séance, il sera pris en considération spécifiquement les sujets suivants :

1. Ouverture de la séance
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Lecture, présentation et adoption du budget 2021
4. Lecture, présentation et adoption du programme triennal d'immobilisations pour les années 2021, 2022 et 2023
5. Avis de motion et présentation du règlement R765-2020 visant l'imposition des taxes tant générales, par catégorie d'immeubles applicables sur le territoire de la municipalité, des tarifs exigibles selon le cas pour les services, des taux d'intérêts et pénalités applicables ainsi que le nombre de versements pour l'année d'imposition 2021
6. Adoption d'une résolution pour la publication du budget 2021 et du programme triennal d'immobilisations selon l'article 474.3 de la Loi sur les cités et villes
7. Période d'intervention des membres du conseil
8. Questions ou commentaires du public (note)
9. Levée de la présente séance

**Note** :Il est à souligner que les délibérations de cette séance extraordinaire ainsi que la période des questions porteront exclusivement sur le budget et le programme triennal d'immobilisations.

DONNÉ ET FAIT EN LA VILLE DE BAIE-SAINT-PAUL CE 16<sup>ème</sup> JOUR DU MOIS DÉCEMBRE DE L'AN DEUX MILLE VINGT .

  
Émilien Bouchard  
Greffier